



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENFANCE EN DANGER : SIGNALEMENT EN LIGNE POUR LE 119

Adrien Taquet annonce la possibilité d'un signalement en ligne des violences sur enfant, accessible directement sur le site [allo119.gouv.fr](https://www.allo119.gouv.fr)

En période de confinement, les risques de violences sur enfant augmentent et les occasions de les repérer diminuent. Pour un enfant victime, son frère ou sa sœur, ou encore un conjoint non-violent, s'isoler pour signaler une violence par téléphone au 119 est également difficile dans la période actuelle.

Adrien Taquet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, annonce aujourd'hui la mise en place d'un formulaire de signalement en ligne accessible à l'adresse suivante :

<https://www.allo119.gouv.fr/>

Cette nouvelle fonctionnalité ouverte aujourd'hui s'adressent aux victimes et aussi aux personnes se trouvant à proximité d'une personne maltraitante ou en situation de danger de signaler plus discrètement et de diversifier les canaux de signalement à disposition du plus grand nombre.

Les signalements qui parviendront aux professionnels du Groupement d'Intérêt Public de l'Enfance en Danger (GIPED) opérant la gestion du service de signalement 119 – enfance en danger seront traités suivant un processus similaire aux traitements des appels, avec une priorité donnée notamment aux signalements provenant d'enfants.

Adrien Taquet tient à rappeler qu'en cas de situation urgente ou de danger grave et immédiat, la priorité doit être de contacter les services de première urgence (15,17,18,112).

Une [campagne de sensibilisation](#) actuellement diffusée à la télévision, en radio et sur le web vise à interpeller le grand public sur la nécessité cruciale d'une vigilance de chacun pendant la période de confinement, qui devra également se poursuivre ensuite. Adrien Taquet tient à rappeler que face à une suspicion de violences sur enfant, seul 1 Français sur 4 déclare avoir le réflexe d'appeler le 119 ou de prévenir la police.